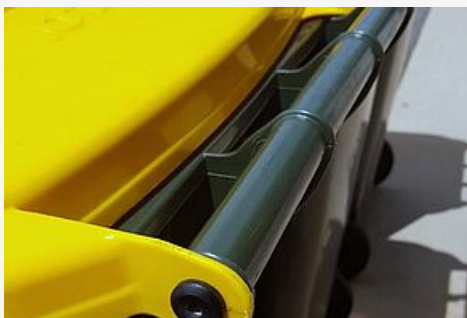




DÉCHETS

DÉCHETS : DE NOUVEAUX BACS EN 2023

Publié le 27 janvier 2022 ⓘ Lecture 18 sec

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Roannais Agglomération a décidé d'équiper d'ici au 1er janvier 2023 la majorité des foyers de deux bacs : l'un destiné aux emballages et au papier, l'autre aux ordures ménagères.

La plupart des maisons individuelles seront également dotées d'un composteur. A partir du 1er mars 2022, des agents missionnés par Roannais Agglomération, réaliseront **une enquête auprès de chaque foyer concerné pour évaluer les besoins et programmer la livraison** à partir de septembre.

Vous avez des questions ? **Retrouvez ici, les réponses à l'ensemble de vos interrogations**

